

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 627

  

**Artikel:** Les expositions

**Autor:** S.B.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264676>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pour soigner  
**TOUX et MAUX DE GORGE**  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la **PHARMACIE FINCK & Co**  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.



faut aller la trouver et non à son domicile dont la porte s'ouvre difficilement. Là, dans l'ambiance spéciale du café, la conversation s'engage, banale au début, puis plus sérieuse et plus profonde ensuite.

Changer de vie, pour une prostituée, comporte d'innombrables difficultés ; sortir de son milieu, trouver du travail avec pour toute recommandation un passé de débauche et une santé compromise. Inadaptation au travail, rétribution insuffisante sont autant d'obstacles qui trop souvent rejettent la malheureuse à sa condition première. C'est dans ces moments-là qu'elle doit être entourée, aidée et encouragée, et seule la puissance de Christ, telle est la conviction de Mlle Cavin, peut la maintenir hors de sa vie précédente qui la sollicite dans les moments de découragement. Et pour terminer, Mlle Cavin a évoqué les difficultés de son travail, mais aussi la joie profonde qu'il y a à apporter les promesses de délivrance du Christ dans un monde si totalement étranger à toute foi réelle.

R. JUNG.

**La XX<sup>e</sup> Conférence des Présidentes de sections de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin**

(Berne, 25 octobre 1942)

L'intérêt essentiel de cette rencontre annuelle (intérêt prouvé par la présence à la séance du matin des représentantes de vingt groupes et sections) était la discussion sur la création d'un Secrétariat central suffragiste. Création exposée objectivement par la présidente centrale, M<sup>me</sup> Vischer-Alioth, chaudement soutenue par M<sup>me</sup> Quinche-Vogel (Berne) et combattue par M<sup>me</sup> Quinche (Lausanne). La discussion fut animée qui suivit aura certainement contribué à éclairer l'opinion des différents groupes, et à faciliter l'étude de ce problème. En tout cas, ce fut avec de vives félicitations que l'on apprît l'ouverture, dès le 1<sup>er</sup> novembre, d'un secrétariat bernois, vu la campagne suffragiste menée dans ce canton (Altenbergstrasse, 120).

A la séance de l'après-midi, l'on entendit en premier lieu une conférence de M<sup>lle</sup> Gourd sur le droit au travail de la femme. Après avoir montré la valeur morale du travail, école de discipline et de contrôle personnel, qui procure des joies profondes, la conférencière a établi nettement que si l'être féminin a droit à travailler, cela tombe sous le sens que ce n'est pas à lui un privilège réservé à l'homme, mais que la femme doit aussi en avoir sa part. Car la personnalité de la femme mûrit et s'épanouit par le travail, alors que, d'autre part, très souvent, sa dignité personnelle en dépend : par des exemples que nous connaissons toutes, l'on peut se rendre compte combien l'indépendance économique de la femme fait d'elle un autre être que celle qui doit recourir à des ruses ou à des cajoleries pour obtenir ce que nous estimons être son dû.

Constamment, dans les milieux où la protection de la famille est devenue une mode, l'on prend position contre le travail professionnel de la femme mariée, sans se rendre compte de toute la valeur, non seulement économique, mais morale, de celui-ci justement pour le maintien de la famille. Un exemple typique nous est donné à ce sujet par la récente loi suédoise qui, à l'encontre de ce qui se passe chez nous, interdit de renvoyer une femme pour cause de fiançailles ou de mariage, parce que des enquêtes approfondies ont prouvé que les mariages tardifs, et par conséquent désavantageux pour la natalité et la vraie vie familiale, ont pour cause essentielle l'obligation pour des jeunes couples d'attendre pour se marier que le mari seul gagne suffisamment pour entretenir une famille (ceci sans parler de l'incitation à la vie maritale hors la légalité que constitue trop souvent l'interdiction du travail de la femme mariée (Réf.). Un autre argument constamment invoqué contre le travail féminin est celui du chômage : on va répétant que la femme doit céder la place à l'homme, sans se rendre compte que l'on se borne de la sorte à un simple décalage, en remplaçant le chômage

1 On peut citer ici le cas typique de cette paysanne, femme d'un fermier aisé, qui ne possédait pas même en propre, malgré son travail acharné, de quoi acheter une couronne mortuaire pour les funérailles d'une vieille parente, alors que son mari trouvait que c'était une dépense superflue pour laquelle il lui refusait de l'argent ! (Réf.)

**Au Bébé VEVEY**  
Rue d'Halte  
M. PILET  
Maison spéciale de LAINES et tous tricotés mains  
Sous-vêtements dames et enfants



**Les Expositions**

Les peintres n'ont pas attendu l'heure d'hiver pour présenter au public leurs œuvres les plus récentes et les moins récentes. Il y a des expositions partout à Lausanne. Il faut mettre en évidence l'exposition de tout l'œuvre gravé de Violette Diserenes, qui a été visible pendant ce mois d'octobre. Vingt ans de gravures sur cuivre, d'un travail probe et consciencieux, toujours renouvelé avec la même passion : paysages lausannois ou italiens, vues apocalyptiques du barrage de Kemps, baignades du Léman, chevaux au bord de l'eau, Léda, lions ou scènes de cirque, tout cela est du métier le meilleur et gagera sa valeur. On ne saurait oublier le portrait de l'artiste, tête volontaire encadrée de cheveux noirs bien raides, à opposer à un portrait récent, où l'artiste en blouse, une loupe à la main, grave un de ses cuivres. En tout sep-

tante planches, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, ou presque, du noir et blanc.

Au musée Arlaud, le hasard a réuni, jusqu'à la fin octobre, deux artistes bien différentes : Mlle Claire Weber, dont nous avons déjà parlé lors de sa première exposition chez Vallotton, paysages de chez nous, bouquets, fleurs, d'un sentiment très doux et très fin, mais qu'on voudrait voir affirmé avec un peu plus de force et d'une main plus ferme ; Marguerite Steinlen, la nièce du peintre des chats, qui a habité longtemps Paris, rentrée dans sa ville natale, où elle peint de curieux paysages ou d'étranges compositions, qui ne sauraient laisser indifférent. Sa vision a quelque chose d'apocalyptique, ses paysages s'inspirent de ceux des primitifs, mais en plus tragique. Sa peinture est comme laquée, ses couleurs glacées ; des paysages comme *Lausanne et le Grand Pont stylisés*, *Vandœuvres*, *Rapperswil attiré par leur étrangeté et retenu l'attention*. Ses compositions, *l'échelle de Jacob*, *Sainte-Marie des Anges*, ne sont pas moins traditionnalistes. Le dessin est d'une sûreté remarquable. Cependant l'art de Mlle Steinlen peut être charmant : preuve en soit deux dessins à la gouache blanche sur fond vieux rose ou vert qui sont pleins de poésie dans leur grâce légère.

S. B.

(Retardé faute de place.)

masculin par le chômage féminin, ni que l'on diminue toute la valeur du travail féminin en le traitant comme une pièce interchangeable d'une machine quelconque. De plus, le chômage féminin atteint d'autres éléments encore que celles qui en sont directement frappées : que l'on pense à toutes celles, femmes de ménage, lingères, blanchisseuses, couturières, coiffeuses, etc., dont le gagne-pain dépend pour une bonne part de celui d'une autre femme, empêchée de par sa profession de raccommoder elle-même son linge ou de faire ses robes, mais qui devra forcément renoncer aux services de toutes ces auxiliaires le jour où on lui interdira d'exercer la carrière de son choix. Enfin, l'argument que le travail féminin a seulement pour but de permettre des dépenses de luxe à celles qui le pratiquent est réfuté par toutes les enquêtes, menées notamment dans diverses villes de Suisse allemande, et qui prouvent à l'évidence que la grande majorité des femmes travaillent, non seulement pour gagner leur propre pain, mais encore pour entretenir les membres de leur famille dont elles ont la charge. A toutes ces attaques, nous pouvons donc répondre, non pas que toute femme mariée doit travailler, mais que toute femme mariée doit avoir le droit de décider elle-même, suivant les conditions de vie qui lui sont spéciales, si elle poursuivra ou non son activité professionnelle.

Pour lutter plus efficacement que par des protestations contre la fâcheuse tendance qu'à notre époque d'interdire le travail à la femme mariée, Mlle Gourd vôt plusieurs moyens. D'abord le relèvement du taux des salaires féminins et l'application du principe *A travail égal, salaire égal*, qui permettra l'engagement du travailleur selon sa valeur propre, et non selon son sexe, puisque le fait est bien connu que la concurrence entre hommes et femmes se fait selon le taux déplorativement bas des salaires féminins. Puis la rétribution du travail de la femme dans son ménage, ce qui n'est que simple justice, puisqu'elle économise au travailleur marié les dépenses que doit faire son collègue célibataire qui mange au restaurant, paye l'entretien de ses vêtements etc. Ensuite, l'accès des femmes à tous les postes selon leurs capacités, et enfin et en prévision de la redoutable crise de chômage que nous amènera certainement l'après-guerre, et sans doute même auparavant la pénurie des matières premières, l'étude par des experts de création d'occasions de travail pour les femmes (examen par exemple

des industries dont nous importions les produits avant la guerre, et des possibilités de leur remplacement par des industries suisses, qui fourniraient ainsi du travail à des femmes.

Prenant ensuite la parole, Mlle Sulzer (Thurgovie) mit sur la conscience des assistantes leurs responsabilités comme acheteuses. S'appuyant sur de fort peu édifiantes expériences, elle dépeignit l'image trop connue de la femme égoïste, qui ne songe qu'à elle et à sa famille, qui se précipite sur toutes les possibilités d'achats, même les plus déraisonnables, et qui ainsi fait le plus grand tort à son prochain et au pays tout entier. Soyons au contraire reconnaissantes pour ce que nous pouvons encore nous procurer, faisons preuve de discipline, et ayons, en tant que suffragistes, le courage civique nécessaire pour remettre dans le droit chemin, non seulement par notre exemple, mais aussi par notre intervention, ces acheteuses contre l'activité et l'égoïsme desquelles on ne peut assez s'élever.

On peut donc dire que cette fois aussi, la Conférence des Présidentes, qui, depuis bien des années, se réunit chaque automne, a prouvé son utilité, en permettant de discuter dans un cercle restreint des questions actuelles et en fournissant de la sorte à ses participantes ample matière à réflexion.

E. V.-A.

(Libre traduction française)

**Association Suisse**  
pour le  
**Suffrage Féminin**

**Le Comité Central à Berne.**  
Ce fut, comme à la Conférence des Présidentes le lendemain, la question de la création d'un Secrétariat — Secrétariat suisse pour tous les intérêts féminins, ou Secrétariat purement suffragiste de documentation, ou encore de lutte — qui occupa une bonne partie de la séance d'automne du Comité Central, sans qu'aucune décision fût prise d'ailleurs, vu les études en cours et les points de vue très nettement opposés. Mais notre Exécutif suffragiste trouva encore le temps d'entendre plusieurs rapports sur diverses activités de l'Association et de rassembler des suggestions utiles à faire aux Sections pour leur travail de l'hiver : au nombre de celles-ci figure

**Petit Courrier de nos Lectrices**

**Spectatrice féministe.** — J'ai tenu, l'autre semaine, à aller à la *Comédie de Genève*, pour voir jouer Denise, et ceci aussi bien par curiosité féministe que par goût du théâtre, car ne nous a-t-on pas dit et répété que les pièces de Dumas fils avaient certainement constitué un appui pour le développement de nos idées ? Eh bien, savez-vous mes réflexions — et je serai curieuse d'apprendre si elles ont été le fait d'autres lectrices du Mouvement ? C'est que, en dépit de tirades généreuses, auxquelles nous ne pouvons qu'applaudir, ce féminisme n'en est guère un, puisqu'il consacre sans hésitation cet affreux vieux principe de la double morale contre lequel nous ne pouvons assez lutter ! Remarque, en effet, que, alors que toute la pièce roule sur la « faute » commise par Denise séduite par ce lâche et fourbe Fernand, personne ne songe à réclamer du comte André ce que l'on exige d'elle, et le fait qu'il a été dans sa jeunesse l'amant de la mère de Fernand — quel rôle de grande coquette admirablement tenu par M<sup>me</sup> Jeanne Provost ! — nous est présenté comme une chose si naturelle

que l'on ne s'y attarde même pas ! Je veux croire que les idées ont marché depuis lors, mais n'en suis malheureusement pas tout à fait sûre ? Qui me répondra sur ce sujet ?

(Retardé, faute de place.)

**Henriette à plusieurs.** — Je viens de voir l'annonce de la vente des timbres de Pro Juventute, et constate avec regret que toutes les remarques, tous les appels que notre journal n'a jamais manqué de faire chaque année, ont été vains : on ne parait pas se douter à la direction de cette institution qu'il y a eu dans notre pays des femmes à honorer aussi bien que des hommes en faisant figurer leur effigie sur ces timbres ! Oui, on réserve aux femmes le rôle de gracieux mannequins en les portraiturant dans le costume national de l'un ou l'autre de nos cantons, c'est entendu ; mais leur rendre hommage en tant qu'êtres capables et pensants, c'est une autre affaire ! Et pourtant, ne croyez-vous pas que le ravissant portrait de M<sup>me</sup> Necker-de Saussure qu'a publié le Mouvement à l'occasion du Bilanétaire de Genève n'aurait pas fait aussi bien sur un timbre que l'effigie d'Escher de la Linth ou de cet estimable inconnu qu'est Nicolas Riggenbach ?

**Le Consommateur**  
soucieux de ses Intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

Il vous fallut souvent veiller  
Tard dans la nuit à ses côtés.  
Il eut ses crises de croissance  
Qui vous causèrent bien des trances.  
Mais comme il a de qui tenir  
Il a toujours su s'en sortir.  
Et maintenant bannière au vent,  
Il s'en va gaiement de l'avant.  
Mademoiselle Gourd, votre enfant  
Fait honneur au pays romand.

A. BONDALLAZ.

**Ce que nous souhaitent nos amies bernoises**

... Pour ton trentième anniversaire, cher Mouvement, nous allumerons trente bougies : une pour ton courage, une pour ton optimisme, une pour ton zèle, une pour ton tempérament, une pour ta persévérance, une pour ton esprit de solidarité, une pour ton intelligence, une pour ta droiture, une pour ta vigilance, une pour ton esprit combatif, et vingt pour la foi que celle qui t'a créé, Emilie Gourd, garde toujours et contre tout en la cause des femmes !

Puisses-tu prospérer, continuer à faire le bonheur de nombreuses lectrices, à leur être utile ; continuer à être un bouclier et un claron aussi bien en pays romand que dans la Suisse entière !

Les Bernoises reconnaissantes  
et ton confrère en pays bernois, « Berna ».